

INGÉNIEURE OU INGÉNIEUR DE PROJETS - GESTION DES EAUX

SERVICE DE L'INGENIERIE, DES EAUX ET DES PROJETS MAJEURS
DIVISION GESTION DES EAUX

TEMPORAIRE

**NUMÉRO DE
CONCOURS**

CADRT-081-2024

**LES DÉFIS
PROPOSÉS**

À titre d'ingénieure ou d'ingénieur au sein de l'équipe de la Division gestion des eaux du Service de l'ingénierie, des eaux et des projets majeurs, vous développerez et vous verrez au bon déroulement de projets de natures diverses en pompage, mécanique de procédé, production d'eau potable et traitement des eaux usées le tout en regard des normes, des règles et des exigences techniques, administratives, financières et légales applicables.

Vous vous assurerez de la conformité technique et contractuelle des plans, devis et estimations des coûts de travaux préparés par des professionnels externes selon les modalités en vigueur au sein de la Ville et les particularités des projets qui vous seront confiés.

Vous serez également impliqué dans la planification et la conception de projets spécifiques en lien avec les activités opérationnelles de la division, vous procéderez à la planification et à la conception de projets multiples en lien avec le pompage et la mécanique de procédé qui seront réalisés à l'interne.

Vous participerez aux réunions de chantiers en préservant les intérêts de la Ville et vous gérerez les enveloppes budgétaires pertinentes aux projets sous votre responsabilité. Vous assurerez la supervision technique des projets et travaillerez de concert avec les partenaires internes et externes dans la recherche de propositions et de mesures correctives optimales afin de maintenir un haut niveau d'intégration et d'harmonisation des projets en regard des actifs opérés par la gestion des eaux.

Le tout, supporté par une équipe aux opérations aguerrie, expérimentée et multidisciplinaire.

NOTRE OFFRE

Des conditions intéressantes vous sont offertes :

- Un mandat temporaire de 2 ans avec possibilité de prolongation ;
- Un salaire annuel se situant entre 84 501 \$ et 118 117 \$ et des vacances annuelles pouvant aller jusqu'à 7 semaines, selon l'expérience;
- Une gamme complète d'avantages sociaux;
- L'adhésion à un régime de retraite à prestations déterminées;
- Le travail en mode hybride (télétravail) et des horaires flexibles;
- Le transport en commun gratuit avec la Société de transport de Sherbrooke (programme Boulobus).

Sans oublier que de travailler à Sherbrooke, c'est jouir des avantages de la vie urbaine tout en étant entouré de verdure, de montagnes et d'eau.

**PROFIL
RECHERCHÉ**

Vous détenez un baccalauréat en génie mécanique ou génie civil ainsi que d'excellentes connaissances et habiletés en mécanique de procédé, en mécanique de pompage, en traitement de l'eau et en gestion de projets.

Vous possédez plus de 5 ans d'expérience en lien avec des projets de conception et/ou de construction dans le domaine de la mécanique de procédé.

Vous êtes membre en règle de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

Des connaissances en lien avec le logiciel Autocad s'avèrent un atout.

**COMPÉTENCES
RECHERCHÉES**

Autonome, vous appréciez jongler avec des situations complexes et avez de bonnes habiletés en résolution de problèmes. Vous avez une facilité à travailler en équipe et savez faire preuve d'une grande adaptation. Gestionnaire orienté vers l'atteinte des résultats, vous vous distinguez par vos habiletés de communication et vous êtes également soucieux de fournir un niveau élevé de satisfaction de votre clientèle.

POSTULER

Postulez d'ici le 18 août 2024.

Cet emploi vous intéresse? Visitez le sherbrooke.ca/emplois dans la section « Emplois disponibles » pour accéder au portail de recrutement.

Vous êtes sur le portail et vous voulez postuler? Cliquez sur le bouton « Postuler » en haut à droite de votre écran.

Nous vous remercions de votre intérêt. Nous communiquerons seulement avec les personnes retenues.

La Ville de Sherbrooke souscrit aux principes d'égalité en emploi et invite les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. L'évaluation comparative des études émise par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration est exigée pour les diplômes obtenus hors du Québec.